



# FORMAT D'ÉCHANGES POUR L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

## SPECIFICATIONS DU SCENARIO D'ÉCHANGES

**Référence :** SANDRE\_SclinventaireZh  
**Version :** 1  
**Date de création :** 06/02/2003  
**Date de modification :** 15/07/2003  
**Etat :** Validé

Rédaction	Validation	Approbation
Pierre LAGARDE	Sans objet	Sans objet

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>STRUCTURE DU FICHER ET TRAMES GENERIQUES.....</b>	<b>4</b>
A. STRUCTURE GENERALE DES FICHIERS .....	4
B. LA TRAME DEC .....	4
C. LES TRAMES D'EMETTEUR ET DESTINATAIRE.....	4
D. LA TRAME D'EN-TETE DEB .....	6
E. LA TRAME FIN .....	7
<b>LES TRAMES DE DONNEES .....</b>	<b>8</b>
A. ORGANISATION GENERALE .....	8
B. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA ZONE HUMIDE .....	9
1. <i>Détail des trames</i> .....	9
2. <i>Règles de gestion</i> .....	10
C. LOCALISATION DE LA ZONE HUMIDE.....	11
1. <i>Détail des trames</i> .....	11
2. <i>Règles de gestion</i> .....	12
D. TYPOLOGIE DE LA ZONE HUMIDE .....	12
1. <i>Détail des trames</i> .....	12
2. <i>Règles de gestion</i> .....	13
E. HYDROLOGIE ET HYDRAULIQUE .....	13
1. <i>Détail des trames</i> .....	13
2. <i>Règles de gestion</i> .....	14
F. PATRIMOINE NATUREL.....	14
1. <i>Détail des trames</i> .....	15
2. <i>Règles de gestion</i> .....	16
G. ACTIVITES ET USAGES .....	17
1. <i>Détail des trames</i> .....	17
2. <i>Les règles de gestion</i> .....	18
H. CONTEXTE INSTITUTIONNEL, REGLEMENTAIRE ET CONTRACTUEL.....	19
1. <i>Détail des trames</i> .....	19
2. <i>Règles de gestion</i> .....	20
I. EVALUATIONS .....	20
1. <i>Détail des trames</i> .....	20
2. <i>Règles de gestion</i> .....	21

## INTRODUCTION

---

Le format proposé ci-après, doit permettre l'échange des données relatives aux inventaires des zones humides dans le cadre du logiciel de gestion de cet inventaire mis en œuvre par l'IFEN.

Le format d'échanges utilisé est celui préconisé par le SANDRE : le format trame. Les spécifications complètes du format d'échanges sont disponibles dans le document « Présentation générale du format trame, 2002 » [SANDRE\_FMT\_PresentationGenerale].

Le présent document décrit les trames échangées et les modalités de gestion de ces échanges.

Le format d'alimentation repose sur le principe d'un envoi complet et systématique des données par zone humide. En d'autres termes, les données relatives à une zone humide ne peuvent faire l'objet de plusieurs envois successifs mais doivent être regroupées dans un et un seul envoi. Lors d'une nouvelle livraison, le processus d'annule et remplace est retenue.

# STRUCTURE DU FICHIER ET TRAMES GENERIQUES

## A. Structure générale des fichiers

Exceptés les fichiers d'images, tous les fichiers de transfert de données comporteront avec les données échangées, des informations sur le fichier lui-même, sur les émetteurs et sur les récepteurs.

La structure générale des fichiers est la suivante :

DECLARATION	(DEC)
EMETTEUR	(EMT)
DESTINATAIRE	(DES)
ENTETE DU FICHIER DE DONNEES	(DEB)
...	
DONNEES	
...	
FIN DE FICHIER	(FIN)

## B. La trame DEC

La trame DEC est une trame qui permet de signaler les paramètres utilisés pour le fichier. Il s'agit d'un **enregistrement en format fixe** qui a la structure suivante :

Rg.	Description	Position	Format	Long.	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	1	C	3	<b>DEC</b>
2	Séparateur de champ	4	C	1	'   ' pipe (ASCII 124)
3	Séparateur de la partie décimale	5	C	1	" , " virgule (ASCII 130)
4	Format de la date	6	C	3	<b>5 : AAAA/MM/JJ</b>
5	Format de l'heure	9	C	3	<b>11 : HH:MM:SS</b>

Les séparateurs de champ et de la partie décimale seront directement mentionnés respectivement en quatrième et cinquième position alors qu'en sixième et neuvième position figureront les codes des formats utilisés.

## C. Les trames d'émetteur et destinataire

Les trames relatives à l'émetteur et au destinataire seront facultatives. Elles ont une structure identique, compatible avec les normes internationales d'échange de données.

La trame EMT gère l'émetteur :

Rg.	Description	Format	Long.	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	EMT
2	Numéro de l'organisme	C	17	Le code est le code SIRET ou SANDRE de l'organisme
3	Origine du Code	C	1	'1' : Code SIRET '2' : Code SANDRE
4	Nom du partenaire	C	35	
5	Boîte aux lettres / Boîte postale	C	35	
6	Nom de l'ensemble immobilier	C	35	
7	Rue	C	35	
8	Lieu-dit	C	35	
9	Ville	C	35	
10	Code postal	C	9	
11	Nom du contact	C	35	

Pour le destinataire la trame DES prendra les valeurs suivantes :

Rg.	Description	Format	Long.	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	DES
2	Numéro de l'organisme	C	17	Le code est le code SIRET ou SANDRE de l'organisme
3	Origine du Code	C	1	'1' : Code SIRET '2' : Code SANDRE
4	Nom du partenaire	C	35	
5	Boîte aux lettres / Boîte postale	C	35	
6	Nom de l'ensemble immobilier	C	35	
7	Rue	C	35	
8	Lieu-dit	C	35	
9	Ville	C	35	
10	Code postal	C	9	
11	Nom du contact	C	35	

## D. La trame d'en-tête DEB

La trame d'en-tête contient les informations indispensables à l'identification du fichier : le scénario d'échanges, l'auteur, la période des données,...

Rg.	Description	Format	Long.	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	DEB
2	Code du fichier	C	10	INVZH
3	Nom du fichier	C	50	Inventaire des zones humides
4	Date de création du fichier	D	-	
5	Nom de l'auteur du fichier	C	35	
6	Version du format d'échange	C	5	1.0
7	Date du début de la période de référence sur laquelle porte les données	D	-	Non utilisé
8	Date de la fin de la période de référence sur laquelle porte les données	D	-	Non utilisé
9	Date de début de la période de référence pendant laquelle les données transmises ont été créées ou modifiées	D	-	Non utilisé
10	Heure de début de la période de référence pendant laquelle les données transmises ont été créées ou modifiées	H	-	Non utilisé
11	Date de fin de la période de référence pendant laquelle les données transmises ont été créées ou modifiées	D	-	Non utilisé
12	Heure de fin de la période de référence pendant laquelle les données transmises ont été créées ou modifiées	H	-	Non utilisé
13	Référence du fichier d'envoi	C	50	Non utilisé
14	Version du format d'échange utilisé	C	6	2002-1

## E. La trame FIN

La trame FIN permet de vérifier la complétude du fichier en mentionnant le nombre de trames transmises dans le fichier, Y COMPRIS la trame FIN.

Rg.	Description	Format	Long.	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	FIN
2	Code du fichier	C	10	INVZH
3	Nombre total de trames contenues dans le fichier	N	15	y compris cette trame

## LES TRAMES DE DONNEES

---

### A. Organisation générale

Le fichier d'échanges des inventaires des zones humides comporte autant de blocs, décrits ci-après, que de zones humides. Chacun des blocs contiendra des trames différentes qui s'articulent comme suit :

- DEB
- BLOC<sub>1</sub>
  - ZHI (1)
  - AZH (n)
  - HFZ (n)
  - RBZ (n)
  - IZH (n)
  - CDZ (n)
  - CMZ (n)
  - EHZ (n)
  - BZH (n)
  - SDZ (n)
  - CBZ (n)
  - PCZ (n)
  - EEZ (n)
  - SEZ (n)
  - FHZ (n)
  - IVZ (n)
  - PNZ (1)
  - AOA (n)
  - EVH (n)
  - EAH (n)
  - HAZ (n)
  - XX (n)
  - AAZ (n)
  - AZH (n)
  - FAZ (n)
  - FSZ (n)
  - VSZ (n)
  - FBZ (n)
  - SFZ (n)
  - MEZ (n)
  - MMA (n)
  - ICZ (n)
  - ORZ (n)
  - VAZ (1)
- BLOC<sub>2</sub>
- BLOC<sub>3</sub>
- ...
- FIN

Bien que présenté sous une forme hiérarchique, l'ordre des trames n'a pas d'importance excepté pour les trames DEB et FIN. Ainsi, le producteur peut regrouper toutes les trames du même type, s'il le souhaite.

## B. Les caractéristiques générales de la zone humide

Les données échangées sur la zone humide s'appuient les trames suivantes :

- ZHI : trame de définition de la zone humide
- AZH : alias de la zone humide
- HFZ : description des actions sur la fiche descriptive de la zone humide
- RBZ : Ensemble de références bibliographiques liées à la zone humide
- IZH : Ensemble des cartes IGN
- CDZ : critères géographiques retenus

### 1. Détail des trames

#### Contenu de ZHI

Rg	Description	Format	Lg	C.	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	ZHI
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Nom de la zone humide	C	100	O	
4	Statut de la fiche de la zone humide	C	10	O	Provisoire, Validé, Gelé
5	Type de zone humide	C	1	O	
6	Filiation de la zone humide	C	1	F	
7	Nom de l'enveloppe de référence	C	100	F	
8	Carte de la zone humide	T	-	F	
9	Menaces potentielles sur la zone humide	T	-	F	
10	Description générale et paysagère de la zone humide	T	-	F	
11	Description générale et paysagère autour de la zone humide	T	-	F	
12	Altitude de la zone humide	N	-	F	
13	Code du système altimétrique	C	2	F	
14	Superficie de la zone humide	N	-	F	
15	Précision de la surface	C	2	F	
16	Longueur de la zone humide	N	-	F	
17	Code du type de connexion	C	1	F	
18	Présence de canaux dans la zone humide	B		F	Vrai / Faux
19	Présence d'ouvrage de régulation des eaux	B		F	Vrai / Faux
20	Existence des mesures sur la qualité des eaux	C	100	F	
21	Code de l'étendue de submersion	C	1	F	
22	Code de la fréquence de submersion	C	1	F	
23	Commentaires sur la zone humides	T	-	F	

### Contenu de la trame AZH

Rg	Description	Format	Lg	C.	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	AZH
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Alias de la zone humide	C	100	O	

### Contenu de la trame HFZ

Rg	Description	Format	Lg	C.	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	HFZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Date de l'action sur la fiche	D	-	O	
4	Nom de l'organisme	C	100	O	
4	Auteur de l'action	C	80	F	
5	Type d'action sur la fiche	C	20	O	

### Contenu de la trame RBZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	RBZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Titre du document	C	100	O	
4	Auteur du document	C	80	F	
5	Année de parution du document	D	-	F	

### Contenu de la trame IZH

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	IZH
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de la carte IGN	C	20	O	
4	Nom de la carte IGN	C	80	F	
5	Série de la carte IGN	C	25	F	
6	Echelle de la carte IGN	C	50	F	Echelle exprimée en 1 / X

### Contenu de la trame CDZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	CDZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code du critère de délimitation cartographique	C	2	O	

## 2. Règles de gestion

### Règles de gestion en export :

- il est créé une trame ZHI par zone humide. La trame est obligatoire

- Il est créé autant de trame AZH qu'il existe d'alias pour une zone humide. La trame est facultative
- Il est créé autant de trame HFZ que d'actions différentes ont été entreprises sur la fiche descriptive de la zone humide. La trame est facultative.
- Il est créé autant de trame RBZ que de titres de références bibliographiques ont été saisis. Cette trame est optionnelle
- Il est créé autant de trame IZH que d'il existe de cartes IGN associées. Cette trame est optionnelle
- Il est créé une trame CDZ par zone humide et par critères géographiques. Cette trame est optionnelle.

#### Règles de gestion en import :

- la trame ZHI est la trame de référence permettant d'identifier la zone humide. Toutes les autres trames s'y rattachant, elle est analysée en premier.
- Les trames AZH, HFZ, IZH et RBZ se rattachent à la trame ZHI par le code de la zone humide.
- La trame CDZ s'appuie sur la liste des critères de délimitation de la zone humide.

## C. Localisation de la zone humide

Les données échangées sur la localisation de la zone humide s'appuient les trames suivantes :

- CMZ : description des communes rattachées
- EHZ : description des systèmes aquifères
- BZH : description des bassins hydrographiques

### 1. Détail des trames

#### Contenu de CMZ

Rg	Description	Format	Lg	C.	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	CMZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Numéro de la commune	C	5	O	Code INSEE de la commune extrait de la base INSEE des communes

#### Contenu de EHZ

Rg	Description	Format	Lg	C.	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	EHZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de l'entité hydrogéologique	C	17	O	Code SANDRE de l'entité hydrogéologique tel que décrit dans la base Entité hydrogéologique

#### Contenu de BHZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	BHZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de la zone hydrographique	C	4	O	Code de la zone hydrographique tel que défini dans la BD CarThAgE

## 2. Règles de gestion

### Règles de gestion en export :

- il est créé une trame CMZ par zone humide et par commune rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame EHZ par zone humide et par système aquifère rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame BHZ par zone humide et par bassin hydrographique rattachée. La trame est facultative

### Règles de gestion en import :

- les trames CMZ, EHZ et BHZ sont rattachées à une zone humide
- la trame CMZ est rattachée à une commune de la table INSEE des communes
- la trame EHZ est rattachée à une entité hydrogéologique de la table BDRHF
- la trame BHZ est rattachée à une zone hydrographique de la BD CarThAgE

## D. Typologie de la zone humide

La typologie de la zone humide est décrite par les trames suivantes :

- SDZ : les typologies SDAGE,
- CBZ : les typologies Corine Biotope,
- PCZ : les typologies physiques des cours d'eau

### 1. Détail des trames

Contenu de la trame SDZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	SDZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de la typologie SDAGE	C	2	O	Typologie SDAGE selon la référence SDAGE
4	Typologie principale	B		O	Vrai / Faux

Contenu de la trame CBZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	CBZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de la typologie Corine Biotope	C	10	O	Typologie Corine Biotope à reprendre
4	Habitats déterminants	B		O	Vrai / Faux

## Contenu de la trame PCZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	PCZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de la typologie cours d'eau	C	5	O	Typologie cours d'eau

## 2. Règles de gestion

### Règles de gestion en export :

- il est créé une trame SDZ par zone humide et par typologie SDAGE rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame CBZ par zone humide et par typologie Corine Biotope rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame PCZ par zone humide et par typologie physique rattachée. La trame est facultative

### Règles de gestion en import :

- les trames SDZ, CBZ et PCZ sont rattachées à une zone humide,
- la trame SDZ est rattachée à une typologie SDAGE,
- la trame CBZ est rattachée à une typologie CB,
- la trame PCZ est rattachée à une typologie physique.

## E. Hydrologie et hydraulique

L'hydrologie et l'hydraulique de la zone humide sont échangés par les trames suivantes :

- EEZ : les entrées d'eau
- SEZ : les sorties d'eau
- FHZ : Fonctions hydrologiques / hydrauliques de la zone humide
- QUZ : Qualité des eaux de la zone humide

### 1. Détail des trames

#### Contenu de la trame SEZ

Rg	Description	Format	Lg	Cc	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	SEZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code du rythme de sortie d'eau	C	2	O	Typologie des rythmes
4	Code du type de sortie d'eau	C	2	O	Typologie des natures

#### Contenu de la trame EEZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	EEZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code du rythme d'entrée d'eau	C	2	O	Typologie des rythmes
4	Code du type d'entrée d'eau	C	2	O	Typologie des natures

## Contenu de la trame FHZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	FHZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de l'intérêt fonctionnel	C	2	O	Liste des intérêts fonctionnels
4	Rang d'importance de la fonction	N	-	O	

## Contenu de la trame QUZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	FHZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Localisation générale des mesures dans la zone humide	C	100	O	
4	Nature des mesures dans la zone humide	C	100	O	

## 2. Règles de gestion

### Règles de gestion en export :

- il est créé une trame EEZ par zone humide et par entrée d'eau rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame SEZ par zone humide et par sortie d'eau rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame FHZ par zone humide et par fonctions hydrologiques rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame QUZ par zone humide et par localisation / nature rattachée. La trame est facultative

### Règles de gestion en import :

- les trames EEZ, SEZ, QUZ et FHZ sont rattachées à une zone humide,
- la trame EEZ et SEZ sont rattachées à un type d'entrée/sortie d'eau et à un rythme d'entrée/sortie d'eau,
- la trame FHZ est rattachée à un intérêt fonctionnel.
- 

## F. Patrimoine naturel

Le patrimoine naturel est décrit par les trames suivantes :

- IVZ : inventaire de la zone humide,
- PNZ : patrimoine naturel de la zone humide,
- AOU : Oiseaux présents dans la zone humide,
- EVH : Espèces végétales de la Directive Habitat
- EAH : Espèces animales de la Directive Habitat
- HAZ : Habitats identifiés
- 001 : Liste d'espèces

## 1. Détail des trames

### Contenu de la trame IVZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	IVZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Type de zonages	C	10	O	L'un des 5 types possibles ZICO ZNIEFF RAMSAR ZPS SIC
4	Code national de l'inventaire	C	10	F	L'un des deux codes doit être indiqué
5	Code régional de l'inventaire	C	10	F	
6	Numéro de la région ayant codé	C	2	F	Obligatoire si le code régional existe.
7	Libellé du zonage	C	255	F	
8	Type de ZNIEFF	C	1	F	Uniquement pour les zonages ZNIEFF
9	Génération de la ZNIEFF	C	1	F	Uniquement pour les zonages ZNIEFF
10	Couverture de l'inventaire	C	100	F	

### Contenu de la trame PNZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	PNZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Nombre d'espèces végétales des annexes II/IV de la Directive Habitat	N	-	F	
4	Informations sur les espèces végétales	T	-	F	
5	Nombre d'espèces animales des annexes II/IV de la Directive Habitat	N	-	F	
6	Nombre d'oiseaux de l'annexe I de la Directive Oiseau	N	-	F	
7	Informations sur les espèces animales	T	-	F	
8	Nombre d'habitats des annexes I/II de la Directive Habitat	N	-	F	
9	Informations sur les habitats remarquables	T	-	F	

### Contenu de la trame AOZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	AOZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code du taxon présent dans	C	10	O	Liste des taxons

l'annexe I Oiseaux				
--------------------	--	--	--	--

#### Contenu de la trame EVH

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	EVH
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code du taxon végétal présent dans l'annexe II/IV Habitat	C	10	O	Liste des taxons Annexe II

#### Contenu de la trame EAH

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	EAH
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code du taxon animal présent Annexe II/IV habitat	C	10	O	Liste des taxons Habitats

#### Contenu de la trame HAZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	HAZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de l'habitat Annexe I/II habitat	C	10	O	Liste des habitats

## 2. Règles de gestion

### Règles de gestion en export :

- il est créé une trame IVZ par zone humide et par inventaire rattachée. Lorsque la trame est construite, tous les champs associés au zonage sont rattachés (libellé, type de ZNIEFF et génération ZNIEFF). La trame est facultative
- il est créé une seule trame PNZ par zone humide,
- il est créé une trame AOA par zone humide et par taxon rattaché. La trame est facultative
- il est créé une trame EVH par zone humide et par taxon rattaché. La trame est facultative
- il est créé une trame EAH par zone humide et par taxon rattaché. La trame est facultative
- il est créé une trame HAZ par zone humide et par habitat rattaché. La trame est facultative

### Règles de gestion en import :

- les trames IVZ, PNZ, AOA, EVH, EAH, HAZ sont rattachées à une zone humide,
- la trame IVZ est rattachée à l'un des types d'inventaires spécifiés dans le champ « Type d'inventaire ». La trame IVZ n'a pas d'identifiant unique (il peut s'agir soit du code régional, soit du code national, soit des deux) et son id doit être créé lors de l'importation. **De même, la table correspondant au zonage (ZNIEFF, ZPS,...) doit être complétée par un éventuel inventaire non présent dans la base.** 3 cas sont possibles :

1. le zonage IVZ a un code national uniquement, il est comparé au code national de la table correspondante et est intégré si le code n'est pas présent,

2. le zonage IVZ a un code régional uniquement, il est comparé au code régional de la table correspondante + code région et est intégré si le couple (code régional + code région) n'est pas présent,

3. le zonage IVZ a un code régional et un code national. Il est comparé au code national UNIQUEMENT. Si le code national n'est pas trouvé, il est intégré. Si le code national est trouvé, le zonage est conservé dans sa version en base.

- Il ne peut avoir qu'une seule trame PNZ,
- les trames AAZ, EVH et EAH sont rattachées à un taxon réglementaire,
- la trame HAZ est rattachée à un habitat.

## G. Activités et usages

Les activités et usages sont décrits par les trames suivantes :

- AAZ : les activités humaines autour de la zone humide,
- ASZ : les activités humaines au sein de la zone humide,
- FAZ : les facteurs d'évolutions autour de la zone humide,
- FSZ : les facteurs d'évolutions au sein de la zone humide,
- VSZ : les valeurs socio-économiques de la zone humide,
- FBZ : les fonctions biologiques de la zone humide.

### 1. Détail des trames

Contenu de la trame AAZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	AAZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de l'activité humaine	C	2	O	
4	Ordre d'importance	N	-	O	
5	Remarque sur l'activité humaine autour de la zone	T	-	F	

Contenu de la trame ASZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	ASZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de l'activité humaine	C	2	O	
4	Ordre d'importance	N	-	O	
5	Remarque sur l'activité humaine au sein de la zone	T	-	F	

Contenu de la trame FBZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	FBZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de l'intérêt fonctionnel	C	2	O	

4	Ordre d'importance de la fonction biologique	N	-	O	
5	Remarque sur la fonction biologique	T	-	F	

#### Contenu de la trame FSZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	FSZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code du facteur influençant au sein de la zone humide	C	10	O	
4	Ordre d'importance	N	-	O	

#### Contenu de la trame FAZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	FAZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code du facteur influençant autour de la zone humide	C	10	O	
4	Ordre d'importance	N	-	O	

#### Contenu de la trame VSZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	VSZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de la valeur socio-économique	C	2	O	
4	Ordre d'importance	N	-	O	
5	Remarque sur la valeur socio-économique	T	-	F	

## 2. Les règles de gestion

### Règles de gestion en export :

- il est créé une trame AAZ par zone humide et par activité humaine rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame AZH par zone humide et par activité humaine rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame FAZ par zone humide et par facteur d'évolutions rattaché. La trame est facultative
- il est créé une trame FSZ par zone humide et par facteur d'évolutions rattaché. La trame est facultative
- il est créé une trame VSZ par zone humide et par valeurs socio-économiques rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame FBZ par zone humide et par intérêt biologique rattaché. La trame est facultative

### Règles de gestion en import :

- les trames AAZ, AZH, FAZ, FSZ, VSZ et FBZ sont rattachées à une zone humide,
- les trames AAZ et AZH sont rattachées à une activité humaine,
- les trames FAZ et FSZ sont rattachées à un facteur d'évolution
- la trame VSZ est rattachée à une valeur socio-économique
- la trame FBZ est rattachée à une fonction biologique.

## H. Contexte institutionnel, réglementaire et contractuel

Ce contexte est décrit par les trames suivantes :

- SFZ : le statut foncier,
- MEZ : les mesures de protections sur la zone humide,
- MMA : les mesures de protections des milieux aquatiques,
- ICZ : les instruments contractuels et financiers,

### 1. Détail des trames

Contenu de la trame SFZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	SFZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code des statuts fonciers	C	2	O	
4	Ordre d'importance surfacique	N	-	O	
5	Remarque sur le statut foncier	T		F	

Contenu de la trame MEZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	MEZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de la nature de protection sur la zone humide	C	3	O	
4	Ordre d'importance surfacique	N	-	O	
5	Remarque sur les mesures de protection	T	-	F	

Contenu de la trame MMA

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	MMA
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de la nature de protection sur les milieux aquatiques	C	3	O	
4	Ordre d'importance surfacique	N	-	O	
5	Remarque sur les mesures de protection	T	-	F	

Contenu de la trame ICZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	ICZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code de l'instrument	C	2	O	
4	Date de mesure en oeuvre	D	-	F	
5	Durée de la mesure	C	50	F	
6	Remarque sur l'instrument contractuel ou financier	T	-	F	

## 2. Règles de gestion

### Règles de gestion en export :

- il est créé une trame SFZ par zone humide et par statut foncier rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame MEZ par zone humide et par mesure de protection sur la zone humide rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame MMA par zone humide et par mesure de protection sur les milieux aquatiques rattachée. La trame est facultative
- il est créé une trame ICZ par zone humide et par instrument contractuel ou financier rattaché. La trame est facultative.

### Règles de gestion en import :

- les trames SFZ, MEZ, MMA et ICZ sont rattachées à une zone humide,
- Les trames MEZ et MMA sont rattachées à une mesure de protection,
- La trame SFZ est rattachée à un statut foncier,
- La trame ICZ est rattachée à un instrument contractuel et financier.

## I. EVALUATIONS

L'évaluation est décrite par les trames suivantes :

- ORZ : les orientations d'actions,
- VAZ : l'évaluation de la zone humide

### 1. Détail des trames

Contenu de la trame ORZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	ORZ
2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Importance de l'orientation	C	100	F	
4	Recommandations techniques	T	-	F	
5	Modalités de mise en œuvre des recommandations	T	-	F	

Contenu de la trame VAZ

Rg	Description	Format	Lg	C	Valeur(s) / Commentaires
1	Entête	C	3	O	VAZ

2	Code de la zone humide	C	13	O	
3	Code du type de diagnostic fonctionnel patrimonial		1	F	
4	Commentaires sur le diagnostic fonctionnel patrimonial	T	-	F	
5	Code du type de diagnostic fonctionnel hydraulique	C	1	F	
6	Commentaires sur le diagnostic fonctionnel hydraulique	T	-	F	
7	Fonctions et valeurs majeures	T	-	-	
8	Menaces potentielles sur la zone humide	T	-	-	

## 2. Règles de gestion

### Règles de gestion en export :

- il est créé une trame ORZ par zone humide et par orientation rattachée. La trame est facultative
- il est créé une unique trame VAZ par zone humide.

### Règles de gestion en import :

- les trames ORZ et VAZ sont rattachées à une zone humide,
- La trame VAZ s'appuie sur le type de diagnostic hydraulique et le type de diagnostic patrimonial.